

## CHAPITRE VII.

## ÉTIAGE DE LA SAÔNE. — BASSES EAUX.

Le mot *étiage*, nouvellement créé, a, pour objet, suivant son étymologie, d'exprimer le niveau des plus basses eaux d'une rivière. L'échelle d'étiage présente, au zéro, ce niveau observé, à un jour donné, sur toute la ligne d'une rivière, repérée pour établir son élévation au-dessus du niveau de la mer.

L'on choisit naturellement, pour faire cette opération, les eaux les plus basses, parce que c'est alors qu'elles présentent le plus d'uniformité dans leur pente, à raison de la plus grande uniformité aussi des affluents qui alimentent le cours d'eau dont on veut faire le nivelingement.

La science laisse beaucoup à désirer sous le rapport des observations que l'on peut vouloir chercher à établir d'après un nivelingement, à raison de tout ce qu'il y a généralement de si peu précis en fait d'hydraulique. Le niveau des eaux varie souvent dans sa concordance d'une échelle avec une autre échelle, quoique, toute deux aient été repérées et établies en même temps. Ceci se conçoit aisément : d'abord la pluie ne tombe jamais uniformément sur tout le bassin d'une rivière, si bien que, pour la Saône, par exemple, l'on voit quelquefois ses eaux baisser à Châlon, tandis qu'elles s'élèvent à Trévoux ou à Lyon ; parce que la pluie ne s'est fait sentir qu'au-dessous de Châlon seulement. Ensuite, l'étiage est susceptible de varier facilement sur un point, soit par suite de quelques attérissements survenus depuis que l'échelle y a été établie, soit par suite de travaux opérés sur la rivière, tels que des ponts, des endiguements ou des dragages. C'est ce qui est arrivé notamment pour la Saône, où l'on a exécuté, comme nous l'avons déjà dit, des dragages considérables qui, en écrétant les hauts fonds de manière à pouvoir toujours fournir 1 mètre 20 de tirant d'eau à la navigation, ont eu pour résultat d'uniformiser la pente, tantôt en la diminuant en certains points, tantôt en l'augmentant en certains autres.

Nous avons fait connaître le résumé du nivelingement de la Saône qui a été commencé en 1835, par M. Moreau, ingénieur, et con-